

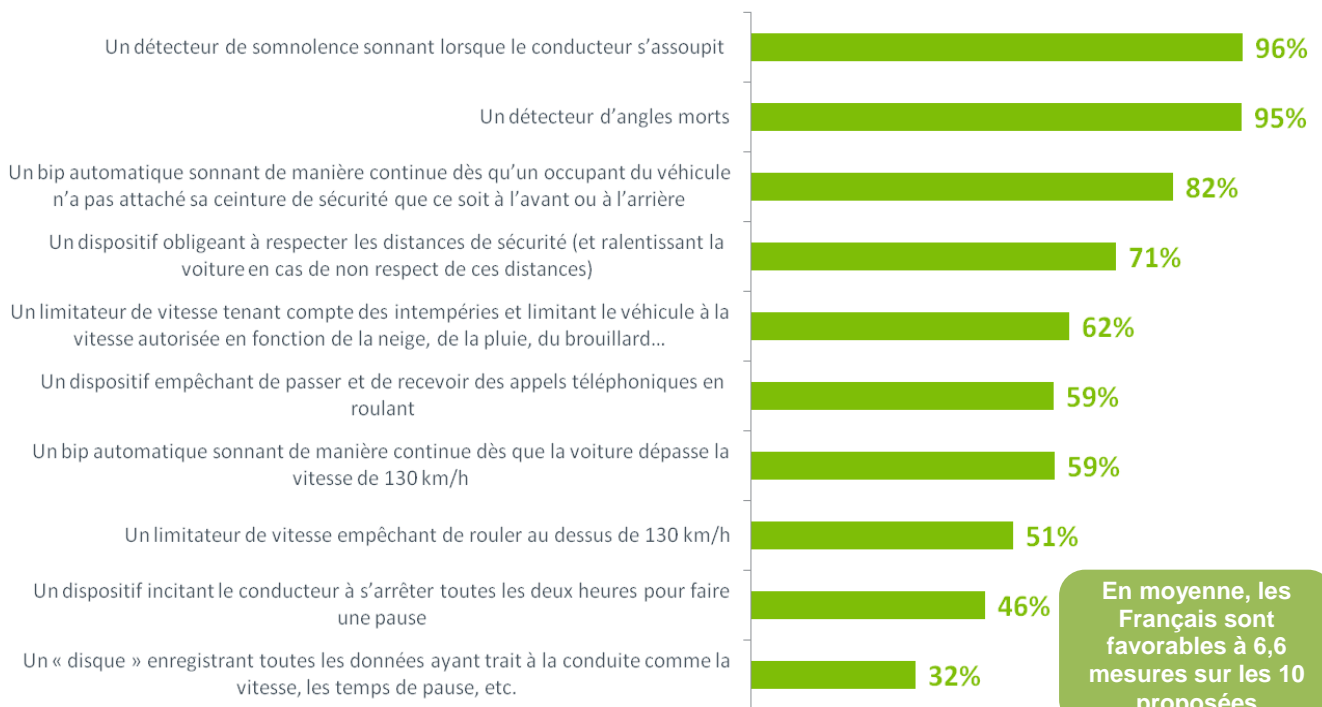
- **L'attitude des Français face à des dispositifs pouvant empêcher le démarrage de la voiture pour des raisons de sécurité est plus nuancée.** En effet, ils sont largement **favorables à la mise en place d'un dispositif d'éthylotest intégré permettant de bloquer le démarrage du véhicule lorsque le taux d'alcoolémie du conducteur est trop élevé** (91%, dont 63% tout à fait favorables) et également à **un dispositif immobilisant le véhicule lorsqu'un des passagers n'est pas attaché** (68%, dont 29% tout à fait favorables). En revanche, les systèmes bloquant le démarrage en fonction de l'état du véhicule suscitent une adhésion moins large : si une majorité reste favorable à des dispositifs bloquant le véhicule en cas de plaquettes de frein usées ou de pneus sous gonflés, seuls 38% sont favorables à une immobilisation en raison d'un phare ou d'un clignotant défaillant (38%). **Ici aussi, les hommes, les plus jeunes, les catégories supérieures et les conducteurs prenant le volant presque tous les jours sont moins favorables à l'installation de ce type de dispositifs.**
- **Globalement, les Français voient donc plutôt positivement la généralisation de dispositifs visant à améliorer la sécurité routière.** Ils sont en effet **71% à estimer que cela serait une bonne chose** de les installer dans les véhicules car cela permettrait d'améliorer la sécurité sur les routes. **Moins d'un Français sur trois (28%) estime au contraire que l'installation de ces équipements serait une mauvaise chose** et qu'il revient davantage au conducteur d'adopter une conduite responsable et de prendre les bonnes décisions. Les personnes âgées et les femmes ont tendance à davantage soutenir la première opinion.
- **S'ils estiment que l'installation en série de ces équipements dans les voitures serait une bonne chose, les Français (et notamment les femmes et les jeunes), ne sont, aujourd'hui, pas prêts à payer plus pour disposer de tels équipements dans leur voiture (70%).** En revanche, les hommes et les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus représentés parmi les 22% de Français prêts à payer davantage pour ces équipements.

Dans le détail :

Des Français largement favorables à l'installation d'équipements de série visant à améliorer la sécurité sur les routes

Depuis quelques années, les constructeurs automobiles innovent en intégrant de nouveaux systèmes de sécurité accompagnant le conducteur tout au long de sa conduite. A titre d'exemple, on peut citer le développement de l'aide au stationnement, des voyants lumineux et sonores avertissant le conducteur lorsque des portes sont ouvertes ou lorsqu'un des passagers n'a pas sa ceinture de sécurité, des régulateurs et limiteurs de vitesse ou des systèmes anti-collision, etc. **Interrogés sur le potentiel développement de ce type de dispositifs, les Français apparaissent globalement favorables à leur installation en série sur toutes les voitures désormais commercialisées en France.**

Indépendamment du coût, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que chacun des équipements suivants soit installé en série sur toutes les voitures désormais commercialisées en France ? (Sous-Total Favorable)



Les Français semblent avant tout privilégier les systèmes accompagnant la conduite et leur permettant de mieux contrôler leur environnement quand ils sont au volant ainsi que les systèmes prenant en compte les éléments extérieurs susceptibles de perturber leur conduite. Ainsi, 96% d'entre eux sont favorables à la mise en place d'un détecteur de somnolence, qui sonnerait lorsque le conducteur s'assoupit (dont 63% tout à fait favorables). Les Français sont également 95% à être favorables à l'installation en série de détecteurs d'angles morts dans tous les véhicules commercialisés en France (dont 53% tout à fait favorables). En troisième lieu, la généralisation du bip automatique signalant qu'un des passagers n'a pas attaché sa ceinture, système déjà présent dans de nombreux véhicules, est souhaitée par 82% des Français (dont 39% tout à fait). Ces trois dispositifs, pour lesquels plus d'un tiers des Français est tout à fait favorable, ont comme **point commun de ne pas contraindre directement le conducteur et sa conduite, mais bien de lui signaler un danger ou un élément anormal.** Viennent ensuite des dispositifs pour lesquels une majorité de Français est toujours favorable à leur installation en série dans les voitures commercialisées en France, même si moins d'un tiers y est très favorable, contrairement aux dispositifs précédents. Ainsi, 71% des Français sont favorables à un dispositif obligeant à respecter les distances de sécurité (et ralentissant la voiture en cas de non-respect de ces distances), dont 31% tout à fait favorables **et 62% (dont 24% tout à fait favorables) à l'installation d'un limiteur de vitesse tenant compte des intempéries** et donc limitant le véhicule à la vitesse autorisée en fonction de la neige, de la pluie ou du brouillard par exemple. Ces dispositifs, plus contraignants, rencontrent donc l'adhésion d'une majorité de Français, conducteurs comme non conducteurs. **Le dispositif empêchant de passer et de recevoir des appels téléphoniques au volant et le bip automatique sonnante de manière continue dès que la voiture dépasse la vitesse de 130 km/h recueillent l'avis favorable de 59% des Français** (dont respectivement 28% et 26% de tout à fait favorables). Ils sont un peu moins nombreux à soutenir le dispositif visant à bloquer la vitesse des véhicules à 130 km/h maximum (51% dont 24% tout à fait favorables). On le voit, **plus les dispositifs apparaissent contraignants et empêchant totalement une pratique, moins les Français y sont largement favorables.**

Enfin, les Français se montrent en majorité opposés à deux dispositifs. Ils sont en effet 54% à être opposés à l'installation d'équipements incitant le conducteur à s'arrêter toutes les deux heures pour faire une pause et 67% à être opposés à la présence, dans les véhicules commercialisés en France, d'un **disque permettant l'enregistrement de toutes les données ayant trait à la conduite** (vitesse, temps de pause, etc.). Ces deux éléments peuvent davantage être perçus comme **des dispositifs intrusifs dans la conduite du conducteur**, allant au-delà de la contrainte, en traduisant de manière physique une recommandation de la sécurité routière ou en enregistrant les pratiques des conducteurs.

Dans le détail, **les personnes âgées de 50 ans et plus sont davantage favorables à l'installation en série de ces différents équipements** dans les véhicules commercialisés. On le sait, l'accidentologie montre que les personnes âgées sont moins représentées parmi les décès et blessés sur la route. Ainsi, les 55 ans et plus ne représentent que 16% des personnes tuées et 14% des personnes blessées dans les accidents de la route en France en 2010, contre respectivement 23% et 28% des personnes âgées de 35 à 54 ans, et 18% et 21% des 25 – 34 ans. On peut émettre l'hypothèse que, plus expérimentées et plus prudentes au volant, les personnes âgées voient dans ces différents équipements non pas une contrainte mais davantage une aide pour le respect des règles de sécurité routière ou pour pallier à d'éventuelles baisses de vigilance liées à l'âge. On pense alors par exemple au détecteur d'angles morts, pour lequel 98% des 65 ans et plus sont favorables à une installation en série sur les nouvelles voitures commercialisées. **A l'inverse, les plus jeunes ont tendance à être moins favorables à ces dispositifs.** Représentant 9% de la population, les jeunes de 18 à 24 ans constituent 21% des personnes tuées chaque année en voiture et 22% des personnes blessées. Catégorie à risque, les jeunes ne souhaitent peut-être pas voir entraver leur conduite et leur « libre-arbitre » par des dispositifs de sécurité présents dans chaque véhicule.

Les hommes semblent aussi moins favorables à l'installation en série de ce type d'équipements, et plus particulièrement aux équipements limitant ou contraignant la vitesse du véhicule, quand les femmes de leur côté y sont davantage favorables. Ainsi, les hommes sont particulièrement moins favorables au dispositif ralentissant la vitesse du véhicule si les distances de sécurité ne sont pas respectées (67% contre 74%des femmes), au limiteur de vitesse prenant en compte les aléas climatiques (55% contre 69%), au bip automatique sonnante lorsque le véhicule dépasse 130 km/h (53% contre 63%) et au limiteur empêchant de rouler au dessus de 130 km/h (40% contre 61%). Observons que les hommes, tout comme les jeunes, sont également sur-représentés dans les accidents routiers. Dès lors, on peut imaginer que les hommes ont eux aussi davantage le sentiment que ces dispositifs contraindraient leur conduite au quotidien.

Les catégories supérieures apparaissent elles aussi comme moins favorables à l'installation en série de ces différents équipements sur toutes les voitures commercialisées en France sauf en ce qui concerne le détecteur de somnolence et le détecteur d'angles morts. En revanche, **ils sont particulièrement moins favorables à l'installation d'un limiteur prenant en compte les intempéries (50% contre 62% des Français) et d'un bip sonnante de manière continue dès que la voiture dépasse la vitesse de 130 km/h (47% contre 59% des Français).** Ces deux éléments peuvent être perçus comme révélateurs d'un rapport différent à la voiture : équipés en général de voitures plus récentes, voire plus puissantes et mieux équipées, les membres des catégories supérieures comprennent peut-être moins l'intérêt des dispositifs présentés. Par exemple, ils peuvent penser que le limiteur de vitesse prenant en compte les intempéries n'a que peu d'intérêt, estimant

que leur véhicule à une bonne tenue de route sur chaussée mouillée même à vitesse normale. De même, c'est parmi ces catégories que l'on retrouve en général les propriétaires de véhicules puissants, ce qui pourrait expliquer qu'ils soient moins favorables à l'installation de dispositifs limitant la vitesse des véhicules. **De leur côté, les catégories populaires plébiscitent davantage les différents équipements présentés.**

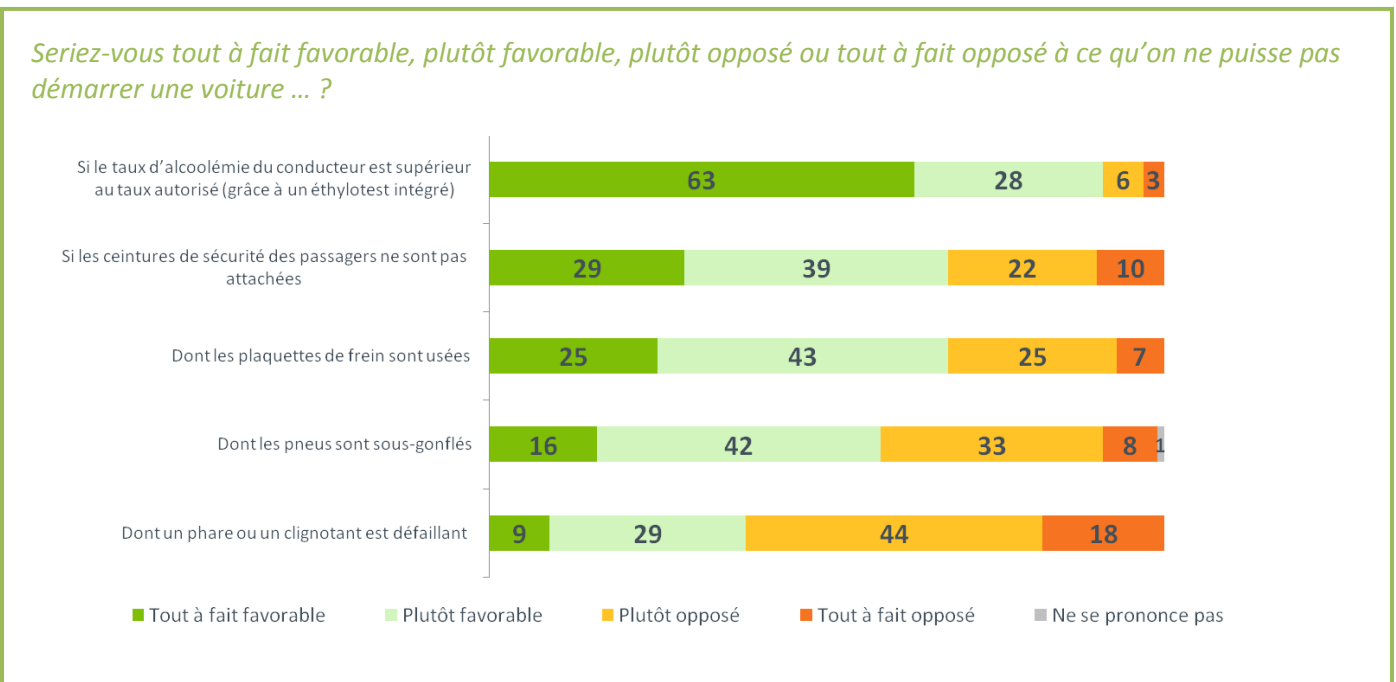
Plus globalement, la fréquence de conduite semble aussi fortement orienter l'opinion des Français quant à l'installation de ces dispositifs. Si les conducteurs occasionnels ne se détachent pas particulièrement de l'ensemble des Français, **la distinction majeure s'opère entre les conducteurs prenant le volant tous les jours ou presque et ceux le prenant deux ou trois fois par semaine.** En effet, les **conducteurs les plus réguliers, c'est-à-dire conduisant tous les jours ou presque, sont moins favorables aux dispositifs limitant la vitesse, aux dispositifs empêchant les appels téléphoniques et aux dispositifs incitant le conducteur à faire des pauses ou enregistrant les données relatives à la conduite.** En revanche, ils sont tout autant favorables que le reste des Français aux dispositifs moins contraignants tels que le détecteur de somnolence ou d'angles morts, et le bip en cas de passager non attaché. On peut estimer que ces conducteurs les plus réguliers, utilisant leur voiture quasi quotidiennement sans doute pour leur travail ou pour se rendre sur leur lieu de travail, ne sont pas radicalement opposés aux dispositifs améliorant la sécurité routière. Malgré tout, ils acceptent peut-être moins que les autres les contraintes liées à certains dispositifs, notamment ceux limitant leur vitesse. De même, ils acceptent moins que les autres le dispositif empêchant les appels téléphoniques. **Les conducteurs occasionnels de leur côté utilisent peut-être davantage leur voiture dans le cadre de leurs loisirs ou des sorties et subissent sans doute moins le « stress » au volant ou la crainte de se faire retirer des points sur leur permis de conduire. Ils retiennent peut-être donc plus l'aspect « sécurité » de ces équipements que leur aspect contraignant.**

Un dispositif anti-démarrage du véhicule jugé utile avant tout pour éviter la conduite en état d'ivresse

Neuf Français sur dix se déclarent favorables à l'intégration d'éthylotests dans les voitures bloquant le démarrage si le taux d'alcoolémie du conducteur est trop élevé (dont 63% de très favorables). L'alcool étant une des causes principales des accidents de la route, les Français semblent donc sensibles à ce dispositif qui pourrait concrètement diminuer les accidents de la route. **De même, 68% des Français sont favorables à l'impossibilité de démarrer la voiture si les ceintures de sécurité des passagers ne sont pas attachées** (dont

29% de très favorables). Ces deux dispositifs sont particulièrement soutenus par les femmes alors que les hommes y sont plus hostiles (respectivement 93% et 72% à y être favorables contre 88% et 65% des hommes).

Les trois autres dispositifs, concernant davantage l'état du véhicule que ses passagers sont moins soutenus par les Français, puisqu'ils sont moins d'un sur quatre à y être tout à fait favorable.



Globalement, les personnes âgées de 50 ans et plus, et a fortiori celles de 65 ans et plus, sont davantage favorables à ces équipements que l'ensemble des Français. En revanche les personnes âgées de 18 à 49 ans semblent moins favorables à ces équipements, notamment ceux empêchant le démarrage du véhicule à cause de l'état détérioré de ses freins, de ses pneus ou de ses feux. Les catégories supérieures, tout comme précédemment, sont elles aussi moins favorables à ce principe de bloquer le démarrage, quel que soit le motif. Ainsi, même en ce qui concerne les dispositifs bloquant le démarrage si le taux d'alcoolémie du conducteur est trop élevé ou si un des passagers n'est pas attaché, elles apparaissent comme moins favorables que la moyenne des Français (respectivement 86% contre 91% en moyenne et 59% contre 68%).

En réalité, les avis favorables sont moins nombreux que pour les équipements testés dans la question précédente, sauf en ce qui concerne l'éthylotest intégré. Ici, le fait de ne pas pouvoir démarrer le véhicule semble être perçu comme trop contraignant par rapport au problème soulevé par le dispositif, notamment quand il s'agit de l'état de la voiture, puisqu'il empêcherait toute utilisation du véhicule.

Des dispositifs globalement soutenus par les Français car ils pourraient, selon eux, améliorer la sécurité sur les routes

Globalement, les Français soutiennent assez largement le principe de ces dispositifs. En effet, pour 71% d'entre eux, équiper les véhicules de ces équipements serait une bonne chose car cela améliorerait la sécurité sur les routes. Malgré tout, près d'un sur trois (28%) estime que ces équipements ne seraient pas une bonne chose, car selon eux « c'est au conducteur d'être responsable et de savoir prendre les bonnes décisions ». Assez logiquement, on retrouve ici les mêmes distinctions que précédemment. Ainsi, **les femmes, les 65 ans et plus et les non conducteurs estiment davantage que la moyenne que ces équipements sont une bonne chose (respectivement 74%, 80%, 80% contre 71% en moyenne).** En revanche, les hommes, les catégories supérieures et les personnes conduisant tous les jours au presque y voient moins une bonne chose (respectivement 68%, 60% et 69%).

Mais des Français qui ne sont pas réellement prêts à payer plus pour bénéficier de ces équipements dans leur voiture

Dans un contexte de crise économique marqué, d'anticipations peu réjouissantes et de pouvoir d'achat perçu comme étant relativement faible, si 71% des Français soutiennent l'installation de tels équipements dans les véhicules, **70% indiquent ne pas être prêts à payer plus pour une voiture disposant de ces équipements.** Parmi ceux qui ont tendance à estimer que l'installation en série des différents équipements est une mauvaise chose, les CSP+ ont aussi tendance à être moins prêts à payer davantage (16% contre 22% en moyenne).

En revanche, les hommes, bien qu'ayant moins tendance à soutenir l'installation de ces équipements dans les voitures, se déclarent davantage prêts à payer plus pour disposer de ces équipements dans leur voiture, puisqu'ils sont 27% à être prêts à le faire contre 22% de l'ensemble des Français et 18% des femmes. Les hommes semblent alors plus prêts à augmenter les dépenses pour leur voiture, domaine dans lequel ils sont peut-être, quelque soit le motif, plus enclins à investir que les femmes.

De leur côté, les personnes âgées de 65 ans et plus, globalement plus favorables aux dispositifs présentés sont assez logiquement davantage prêtes à payer plus pour disposer de ces équipements dans leur voiture (35% contre 22% des Français). On peut noter que **la fréquence de conduite n'impacte que peu les réponses à cette**

